

Berne, le 4 février 2021

Mesures salariales CFF / CFF Cargo pour 2021 / Contrats régis par le CO

Récemment, des accords sur des mesures d'économie concernant le personnel et des mesures salariales ont été conclues avec CFF SA ainsi qu'avec CFF Cargo SA pour 2021. Ces mesures concernent les collaboratrices / collaborateurs couverts par la CCT et comprennent le versement d'une prime unique.

Qu'advient-il des collaborateurs disposant d'un contrat de travail individuel régi par le CO?

Dans le cadre des négociations CCT portant sur les mesures d'économie et les mesures salariales pour 2021, l'Association des cadres a demandé la reprise (partielle) de l'accord relatif aux collaboratrices/collaborateurs sous contrat CO. Les CFF ont refusé cette proposition. Toutefois, l'Association des cadres a obtenu un succès partiel pour le niveau hiérarchique HE2. Les raisons avancées par les CFF pour justifier ce refus sont les suivantes:

- ❑ Les contrats individuels régis par le CO prévoient une prime de réussite et de prestation (annexe au règlement des cadres CFF SA).
- ❑ La Direction du groupe participe à ces mesures d'économie relatives au personnel en renonçant à 10% de la prime de réussite et de prestation; l'échelon hiérarchique HE1 y renonce à hauteur de 5%.
- ❑ Cette réglementation ne s'applique pas aux autres collaboratrices/collaborateurs disposant d'un contrat de travail individuel à partir de l'échelon HE2; ils perçoivent donc la totalité de la prime contractuelle de réussite et de prestation.
- ❑ Les CFF ont considéré raisonnable de ne pas décider d'autres mesures salariales pour le personnel sous contrat CO à partir de l'échelon HE2 en 2021.

Avec l'extension du «quota CO», l'Association des cadres a de nouveau insisté pour avoir davantage voix au chapitre, également sur les question CO. Jusqu'à présent, aucun accord n'a pu être trouvé avec les CFF. Nous poursuivons nos efforts.

Meilleures salutations
Association des cadres des transports publics

L'adhésion à l'Association des cadres en vaut la peine.
Aidez-nous à recruter de nouveaux membres. Merci.
<https://kvoev-actp.ch/fr/qualite-de-membre/devenir-membre/>

